

DES SYNONYMES.—Quand la quantité d'un mot ne se prête pas à la mesure d'un vers latin et qu'on tient absolument à exprimer une idée, il faut alors avoir recours à d'autres mots qui, à quelques nuances près, ont la même signification et que l'on appelle des *synonymes*. Ainsi on mettra *virgo* pour *puella*.

DES ÉQUIVALENTS.—On appelle *équivalents* les mêmes mots employés soit à d'autres cas, soit à d'autres temps, au singulier quand ils sont au pluriel et réciproquement. Ainsi on dira *homo* pour *homines*.

DES ÉPITHÈTES.—L'*épithète* est un adjectif que l'on ajoute au substantif. Il y deux espèces d'épithètes : 1° les *épithètes de-nature*. Ex. : L'herbe est verte. (*herba viridis*) En effet l'herbe est naturellement verte.

A METTRE EN VERS.

Canam nulla carmina ; non carpetis, capellæ, me pascente, cytisum florentem et salices amaras. (*cinq vers.*)

LE CHAMP DE BATAILLE.—Scilicet et tempus veniet quum agricola molitus terram aratro incurvo inveniet finibus illis pila exesa robigine scabra ; aut pulsabit rastris gravibus galeas inanes et mirabitur ossa grandia sepulcris effosis. (*quatre vers.*)

ROME, LA REINE DES CITÉS.—Ego stultus, Melibæe, putavi urbem, quam dicunt Romam, similem huic nostræ, quo pastores solemus sæpe depellere foetus teneros ovium. Sic noram catulos similes canibus, sic hædos matribus ; sic soleham componere magna parvis. Verùm hæc extulit tantum caput inter alias urbes, quantum cupressi solent inter viburna lenta. (*sept vers.*)